



## CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

### CRÉDITS VISÉS

### STRATÉGIES DURABLES

### POINTS POTENTIELS

### RELATION AU CRÉDIT

### CONTRIBUTION ET CONFORMITÉ\* ADHÉSIF AD-532+

MR 5

Matériaux régionaux

Ne contribue pas

Directe

#### COMMENTAIRES

#### Exigences

Utiliser des matériaux ou des produits de construction qui ont été **extraits, recueillis, récupérés et traités** dans un rayon de **800 km** (500 milles) (**2 400 km** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) **du site de fabrication finale**.

Démontrer que le **site de fabrication finale** de ces produits est situé dans un rayon de **800 km** (500 milles) (**2 400 km** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) **du chantier de construction**.

Si seule une **fraction d'un produit** ou d'un matériau est **extraite, recueillie, récupérée, traitée et fabriquée localement**, seul le pourcentage (par poids) de ces produits doit être pris en compte pour établir la valeur régionale. Le pourcentage minimum de matériaux régionaux est de **20 %** (1 point) ou **30 %** (2 points).

L'adhésif **AD-532+** est un adhésif à base d'uréthane conçu pour l'encollage des planchers de bois d'ingénierie et des membranes thermo-acoustiques.

L'adhésif **AD-532+** ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune des composantes entrant dans sa composition n'est extraite, recueillie, récupérée et traitée à moins de **800 km** par camion ou **2 400 km** par train ou par bateau du lieu de fabrication finale. De plus, les adhésifs sont négligeables, voir même parfois exclus des calculs de ce crédit.

Les calculs ont été effectués en considérant les exigences du crédit **MR 5** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale de l'adhésif **AD-532+** est situé à **Garland, Texas**.

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés par projet.

MR 6

Matériaux rapidement renouvelables

1 point

Directe

#### COMMENTAIRES

#### Exigences

Utiliser des matériaux et des produits de construction rapidement renouvelables (faits de plantes qui sont typiquement récoltés au maximum tous les dix ans) pour **2,5 %** de la valeur totale de tous les produits et matériaux de construction utilisés dans le projet, en se basant sur le coût. Le mobilier peut être inclus au calcul, à la condition qu'il soit inclus de manière cohérente dans les crédits MR 3 : Réutilisation de matériaux à MR 7 : Bois certifié.

L'adhésif **AD-532+** permet de contribuer à ce crédit puisque **10,8 %** des composantes entrant dans sa composition sont considérées comme des matériaux rapidement renouvelables (typiquement récoltés au maximum tous les dix ans).

QEI 3.2

Plan de gestion de la QAI : Avant l'occupation

1 point

Indirecte

#### COMMENTAIRES

#### Exigences

Élaborer un plan de gestion de la **QAI** et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant l'**occupation**:

#### Option 2 : Analyse de l'air

Une fois la construction achevée et **avant l'occupation du bâtiment**, réaliser des analyses de la **QAI** pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « **Compendium of Methods for the Determination of Air Pollutants in Indoor Air** » de l'**Environmental Agency (EPA)** des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.

L'adhésif **AD-532+** peut contribuer indirectement à l'atteinte de ce crédit et s'avérer favorable aux projets sélectionnant l'**option 2** du crédit **QEI 3.2** : analyse de l'air **avant l'occupation du bâtiment**.

L'adhésif **AD-532+** est sans danger pour l'environnement et la santé des occupants et a une faible teneur en COV, ce qui favorise une meilleure qualité de l'air intérieur (**QAI**).

**PLANCHERS MERCIER** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS (QEI)



## CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

CRÉDITS VISÉS	STRATÉGIES DURABLES	POINTS POTENTIELS	RELATION AU CRÉDIT
---------------	---------------------	-------------------	--------------------

### CONTRIBUTION ET CONFORMITÉ\* ADHÉSIF AD-532+

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS (QEI)

QEI 4.1

Matériaux à faibles émissions : adhésifs et produits d'étanchéité

1 point

Directe

#### COMMENTAIRES

#### Exigences

Tous les adhésifs et produits d'étanchéité utilisés à l'intérieur du bâtiment (du côté intérieur du système d'étanchéité et appliqués sur place) doivent satisfaire aux exigences suivantes dans la mesure où elles s'appliquent à la portée du projet:

Adhésifs, produits d'étanchéité et apprêts pour produits d'étanchéité : South Coast Air Quality Management District (SCAQMD) Rule #1168. Les limites de composés organiques volatils (COV) sont indiqués au tableau ci-dessous et correspondent aux limites prévues par les modifications du 7 janvier 2005.

Le présent crédit s'applique aux adhésifs et produits d'étanchéité appliqués au chantier et à l'intérieur du bâtiment.

L'adhésif AD-532+ est conforme aux limites de COV déterminées dans la SCAQMD no 1168.

L'adhésif AD-532+ présente une teneur en COV de 15 g/L et peut donc contribuer à l'atteinte de ce crédit.

PRIORITÉ RÉGIONALE (PR)

PR 2

Priorité régionale

1-3 points

Directe/  
indirecte

#### COMMENTAIRES

#### Exigences

Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une OU de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle.

Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED qui ont une importance environnementale régionale additionnelle.

**Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.**

Se référer à la section avantages et aspects à considérer du crédit proposé comme crédit de priorité régionale.

Pour une liste des crédits applicables consultez le site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à [www.cagbc.org](http://www.cagbc.org), à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.



**PLANCHERS MERCIER a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.**

POINTS

TOTAL

JUSQU'À 6 POINTS  
POSSIBLES

L'adhésif AD-532+ peut contribuer à l'atteinte de six (6) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

\* Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1032-14-FR

En vigueur depuis : juillet 2013

Dernière mise à jour : juillet 2013

Données techniques documentées et validées par : [www.vertima.ca](http://www.vertima.ca)

